



Arras, le 8 juin 2020

**David BLOTHIAUX**  
**Alexandra DEHOUCK**  
**Maxime VASSEUR**

Co-secrétaires départementaux

A

**Monsieur le Directeur Académique**

Objet : titularisation des professeurs des écoles stagiaires 2020

Monsieur le Directeur académique,

Nous sommes interpellés par de nombreux professeurs des écoles stagiaires concernant leur titularisation, et notamment l'incidence du confinement sur celle-ci.

Dans la note de service 2015-055 du 17 mars 2015, il est noté que la titularisation des professeurs s'effectue après la formulation des avis du chef d'établissement du directeur de l'INSPE et de l'IEN. La période des visites « inspections » de stagiaires s'effectue normalement de manière intensive de février à mai. Or celle-ci a été de fait fortement impactée cette année.

Les visites des tuteurs de l'INSPE et des tuteurs de terrain ont été annulées depuis le 13 mars 2020. Cette impossibilité d'effectuer des visites en présentiel ne doit pas servir de prétexte à un avis défavorable à la titularisation.

En effet, les enseignants stagiaires ont bel et bien travaillé, comme l'ensemble des personnels, pendant cette période particulière, et ont ainsi pu démontrer leur investissement pour permettre la continuité du service public d'éducation. Cette période n'a d'ailleurs pas empêché les échanges avec leurs tuteurs ou tutrices (terrain et INSPE), qui ont pu constater le travail fourni durant cette crise sanitaire exceptionnelle.

Il nous semble donc essentiel que cette période inédite ne conduise pas à une augmentation du nombre de renouvellements. Il pourrait s'agir au contraire de faire de l'année de T1 une véritable année de formation, avec des visites permettant de conseiller et de guider nos collègues néo-titulaires.

La crise sanitaire que nous vivons actuellement ne doit pas non plus pénaliser les stagiaires actuellement en renouvellement. La titularisation de ces collègues, et par conséquent leur avenir professionnel, ne doit pas reposer sur un simple entretien virtuel, comme cela se fait dans plusieurs circonscriptions.


Le SNUipp-FSU souhaite donc être destinataire d'un bilan des commissions de titularisation et demande la tenue d'un groupe de travail relatif aux renouvellements et prolongations des enseignants stagiaires.

Comme vous l'avez exprimé à maintes reprises, vous avez mesuré la gravité de la crise sanitaire que nous traversons, et constaté au quotidien la mobilisation de vos personnels pour garder le lien avec

leurs élèves. Les enseignants stagiaires ont, eux aussi, fait leur maximum pour assurer la continuité scolaire tout en poursuivant leur formation initiale à distance. Nous comptons donc sur votre bienveillance en ne pratiquant aucun licenciement à l'issue de cette crise sanitaire.

Veillez croire, Monsieur le Directeur académique, en notre sincère et profond attachement au service public d'éducation.

Pour le co-secrétariat du  
SNUipp-FSU Pas-de-Calais  
Maxime VASSEUR

A handwritten signature in dark ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.